

2013-02-11

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal; de la séance ordinaire du conseil municipale tenue le 11^{ème} jour de février 2013 à 19h30 à la salle du conseil situé au 996, rue du Centenaire, Namur, et à la quelle sont présents les conseillers suivants :

Diane Dorion, conseillère #2
Marianne Labelle, conseillère #4
Josée Dupuis, conseillère #6

Lorne Graham, conseiller #3
Patrick Blanc, conseiller #5

Le conseiller suivant est absent :

Jean-Claude Labrie, conseiller #1

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

Neuf (9) contribuables assistent à la séance.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2013-02-11-01 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté.

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 14 janvier 2013
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel
 - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
 - 5.6 Rapport du comité du service incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Remaniement des comités des élus
 - 6.2 Demande d'agrandissement de la salle communautaire
 - 6.3 Demande d'aide financière pour l'agrandissement de la salle communautaire
 - 6.4 Octroi d'une subvention discrétionnaire pour l'amélioration du réseau routier – demande de substitution
 - 6.5 Demande d'appui auprès de la MRC de Papineau pour l'entretien de la route 323
 - 6.6 Appui au comité des Fêtes Namuroises pour leur demande de subvention (FRIJ)
 - 6.7 Projet de camping de dépannage
 - 6.8 Demande de don – golf sur la neige
 - 6.9 Café internet St-Émile – Lac-des-Plages
- 7.0 Finances
 - 7.1 Rapport des heures cumulées
 - 7.2 Activités financières
 - 7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 31 janvier 2013
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
 - 10.1 Statistique Transport adapté 2012
 - 10.2 Aide financière BIBLIO
 - 10.3 Forum Culturel Papineau
 - 10.4 Club d'astronomie
 - 10.5 Collecte sélective : projet de règlement modifiant la compensation
 - 10.6 Lettre de félicitations
 - 10.7 Programme Réno-Village
 - 10.8 Loi sur le Patrimoine culturel
 - 10.9 Exposition Jet sur le Mégot
- 11.0 Levée de la séance

Adopté à l'unanimité.

3.0 Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption de la séance ordinaire du 14 janvier 2013

ATTENDU que la directrice générale a déposé le procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2013;

R2013-02-11-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 janvier 2013 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de l'assistance

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens

Madame la conseillère Diane Dorion informe le conseil qu'elle doit quitter la séance du conseil. Madame Dorion quitte son siège à 20h30

5.0 Informations aux membres du conseil

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication a été déposé
- 5.6 Rapport du comité du service incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 REMANIEMENT DES COMITÉS DES ÉLUS

ATTENDU que les membres du conseil désirent former des comités pour chacun des départements pour l'année 2013;

ATTENDU qu'un responsable sera désigné pour chacun des comités;

R2013-02-11-03 Il est proposé par madame Josée Dupuis

QUE les responsables désignés des comités soient les suivants :

Comité de la voirie : Responsable : Lorne Graham, conseiller # 3, assisté de la conseillère # 4, Marianne Labelle.

Comité de la cueillette des ordures ménagère et des matières recyclables : Responsable : Patrick Blanc, conseiller # 5, assisté de la conseillère # 6, Josée Dupuis.

Comité du service des incendies : Responsable : Marianne Labelle, conseillère # 4, assisté de monsieur Patrick Blanc, conseiller # 5 et monsieur Lorne Graham; conseiller # 3

Comité de l'urbanisme : Responsable : Jean Claude Labrie, conseiller # 1, assisté de la conseillère # 2, Diane Dorion.

Comité des Loisirs, sports et socio culturel : Responsable : Josée Dupuis, conseillère # 6, assistée de monsieur le conseiller Lorne Graham #3.

Comité administratif, ressources humaines, politique familiale et communications : Responsable : Diane, conseillère # 2, assistée de monsieur le conseiller # 1, Jean-Claude Labrie.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 DEMANDE D'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU que la municipalité a récemment fait l'acquisition d'un nouveau bâtiment, sis au 535, route 323;

ATTENDU que cette salle est utilisée par plusieurs organismes de la municipalité :

ATTENDU que cette salle ne répond pas à tous les besoins de la municipalité :

R2013-02-11-04 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE la municipalité de Namur agrandisse cette salle.

QUE les coûts de cet agrandissement soient budgétés pour 2014

Adoptée à l'unanimité

6.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE (MADA)

ATTENDU que la municipalité désire agrandir sa salle communautaire :

R2013-02-11-05 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la municipalité de Namur dépose une demande de financement de 76 000.00\$ dans le fonds PIQM (infrastructure MADA) pour l'année 2013. La municipalité s'engage à investir le 20% requis dans le projet tel que stipulé dans le guide du demandeur.

Adoptée à l'unanimité

6.4 Octroi d'une subvention discrétionnaire pour l'amélioration du réseau routier – demande de substitution

CONSIDÉRANT la correspondance du ministre délégué aux transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Norman MacMillan, dans laquelle il nous confirme l'acceptation d'une aide financière au montant de 6000.00\$ pour l'amélioration du réseau routier;

CONSIDÉRANT que ces travaux doivent être réalisés sur les chemins Currie, des Vergers, Graham, Mercier et de la rue des Érables;

CONSIDÉRANT que le conseil juge pertinent de de mander d'affecter la subvention reçues pour les chemins Currie, des Vergers, Graham, Mercier et de la rue des Érables à la rue de la Forge.

R2013-02-11-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QU'UNE ce conseil demande à ce que la subvention octroyée, au montant de 6000.00\$ pour les travaux d'amélioration des chemins Currie, des Vergers, Graham, Mercier et de la rue des Érables soit affectée aux travaux de la rue de la Forge.

Adoptée à l'unanimité

6.5 DEMANDE D'APPUI AUPRÈS DE LA MRC DE PAPINEAU POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE 323

ATTENDU que depuis l'ouverture de l'autoroute 50 le nombre de voitures passantes sur la route 323 a considérablement augmenté;

ATTENDU que ce nombre croissant d'automobiliste, modifie grandement l'entretien estival et hivernal de la route 323;

R2013-02-11-07 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QU'UNE lettre soit adressée à la MRC Papineau demandant leur appui dans la démarche de la municipalité de Namur afin que le Ministère des Transports augmente son niveau d'entretien sur cette route

Adoptée à l'unanimité

6.6 Demande de 5 000 \$ au Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2009-2014 de la Table Jeunesse Outaouais (TJO) – Projet « Bataille des disc-jockey (DJ) de l'Outaouais »

ATTENDU que dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, le gouvernement du Québec a énoncé les défis à relever auprès des jeunes, notamment au niveau de l'éducation et de l'emploi, de l'entrepreneuriat, de la santé, des régions, de la diversité et de l'environnement;

ATTENDU que le FRIJ de la TJO vise à soutenir la réalisation de projets en fonction des priorités suivant : La persévérance scolaire, l'identité et le sentiment d'appartenance des jeunes par rapport à l'Outaouais, l'ouverture sur le monde et l'immigration, l'environnement et la participation citoyenne ;

ATTENDU que le projet « Bataille des disc-jockeys (DJ) de l'Outaouais » vise spécifiquement à encourager l'implication des jeunes de la région de l'Outaouais dans la réalisation d'une activité pour et par des jeunes à l'intérieur de la première édition des Fêtes Namuroises de 2013 dans la Municipalité de Namur.

R2013-02-11-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Blanc

QUE la Municipalité de Namur donne son appui au comité des Fêtes Namuroises pour la présentation de leur demande de subvention au montant de 5 000 \$ au FRIJ de la TJO.

Adopté à l'unanimité

6.7 Projet camping de dépannage

ATTENDU que la municipalité possède déjà des attraits touristiques tel que le sentier pédestre, la tour d'observation, le jardin de la relève et bien d'autres;

ATTENDU que la première édition des fêtes Namuroises se déroulera au mois d'août;

ATTENDU que la municipalité possède déjà un terrain longeant la rivière :

ATTENDU que la municipalité de Namur est une municipalité dévitalisée :

R2013-02-11-09 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la municipalité de Namur mette en place un projet touristique tel qu'un camping de dépannage afin de contribuer au développement touristique de la région :

QUE la municipalité inclut à ce camping l'ajout de chalets rustiques afin d'accommoder les visiteurs lors des Fêtes Namuroises et autres événements;

QUE ces chalets seront accessoires aux activités de loisir et de villégiature;

QUE ce projet serve aussi à attirer les touristes lors d'événement à l'extérieur de la municipalité tel que les JOURS J BMR et autre

Adopté à l'unanimité

6.8 Demande de commandite pour l'activité Golf sur neige organisée par les pompiers de Namur.

ATTENDU que le Service d'incendie de Namur a déposé une demande de commandite pour leur activité Golf sur neige qui se tiendra le 16 février 2013.

R2013-02-11-10 Il est proposé par monsieur la conseiller Patrick Blanc

QUE la municipalité de Namur contribue pour un montant de 100.00\$ à titre de don pour l'activité Golf sur Neige.

Adopté à l'unanimité

6.11 Café internet à St-Émile et à Lac-des-Plages

ATTENDU qu'une demande d'appui a été déposée par madame Louise Boudreault, conseillère de St-Émile-de-Suffolk et responsable du projet Cafés Internet dont l'un à St-Émile et l'autre à Lac-des-Plages;

ATTENDU que ces Cafés Internet sont à la disposition des citoyens des municipalités participantes;

ATTENDU que différents cours d'informatique sont offerts à prix minimales;

ATTENDU qu'un montant entre 600 \$ par année est prévu par municipalité participante pour défrayer les coûts de formation;

R2013-02-11-11 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE la municipalité de Namur contribue à ce projet et qu'un premier versement de 300 \$ soit versé pour l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité

7.0 Finances

7.1 Rapport des heures cumulées

Le rapport des heures cumulées a été déposé par le directrice générale, secrétaire trésorière.

7.2 Activités financières

Le rapport des activités financière a été déposé par le directrice générale, secrétaire trésorière.

7.3 Approbation des comptes fournisseurs

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois janvier 2013 totalisant un montant de 53 741.50\$.

R2013-02-11-12 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 53 741.50\$ est approuvé et que la secrétaire trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

8.0 Seconde période de l'assistance

9.0 Varia

10.0 Levée de la séance

R2013-02-11-13 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE la séance levée à 22h30

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel, maire

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière